Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260424-2026_25-DE

COMMUNE D'ARGOL – 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Michel LEZENVEN, Maire.

Etaient présents les conseillers en exercice, à l'exception de :
Valentine CHATEAU qui a donné pouvoir à Sonia ZAMAI, Marc LEROY qui a donné pouvoir à Jean-Michel LEZENVEN, Heddi BETAOUAF qui a donné pouvoir à Jean-Michel BOINET ; Alain RENAUD.

Mme Hélène GIBIAT a été désignée secrétaire

2026 – 25 RECRUTEMENT D'AGENTS DE REMPLACEMENT, OCCASIONNELS OU SAISONNIERS

Le maire informe le conseil municipal que les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles par des agents contractuels. Le contrat est conclu pour une durée déterminée. Il peut prendre effet avant le départ de l'agent faisant l'objet du remplacement et peut être renouvelé par décision express, dans la limite de la durée de l'absence de l'agent titulaire.

D'autre part, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou en cas de besoin saisonnier, il peut être procédé au recrutement de contractuels, dans la limite de douze mois pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur ces propositions.

Après délibération, vu les articles L.332-13, L.332-22 à L.332-23 2° du CGFP, le conseil municipal, à **l'unanimité** des membres présents et représentés :

- **Autorise** le maire à recruter du personnel contractuel pour pallier les besoins de remplacement du personnel titulaire, en cas d'accroissement temporaire d'activité et en cas de besoin saisonnier.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Michel LEZENVEN

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)